

mai 2013

Syndicat mixte du  
Pays de  
Grande Sologne

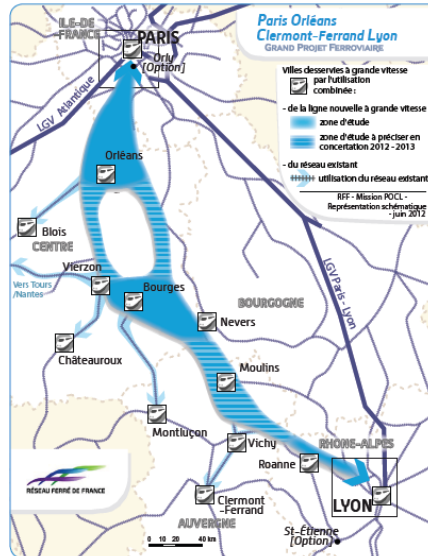
# Projet LGV-POCL : contre le tracé ouest qui menace la Sologne !

- Le Gouvernement et Réseau Ferré de France (RFF) vont choisir cet été le tracé définitif de la future Ligne à Grande Vitesse Paris/Orléans/Clermont-Ferrand/Lyon (LGV POCL). Cette ligne passera soit au travers de la Sologne (tracé ouest), soit plus à l'Est (tracé médian). Afin de recueillir les différents avis d'acteurs locaux comme du grand public, et ainsi étayer son choix, RFF achève la seconde phase de concertation.

Tous les documents relatifs aux 2 étapes de la concertation organisée par RFF sont accessibles sur les sites : <http://www.rff-pocl.fr> et <http://debatpublic-lgv-pocl.org> Pour tout contact, un courriel : [contact-pocl@rff.fr](mailto:contact-pocl@rff.fr)

Une « garante de la concertation » a été nommée pour ce projet : Mme Mélanie GOFFI. Elle peut être saisie par les différents acteurs comme par le grand public : [garant@rff-pocl.fr](mailto:garant@rff-pocl.fr)

Paris Orléans  
Clermont-Ferrand Lyon  
GRAND PROJET FERROVIAIRE



Le Pays invite aujourd'hui **toutes les communes et communautés de communes** du Pays, et au-delà, qui partagent sa position à l'exprimer solennellement **par délibération** et à le faire savoir auprès de leurs concitoyens (site, presse, affichage, bulletin, ...).

**Mobilisons-nous !**

Le Pays de Grande Sologne a participé à l'ensemble de ces phases consultatives et apporté ses multiples contributions étayant **une position ferme contre le tracé solognot du POCL** : « cahier d'acteurs », réunions techniques, groupes de travail, articles de presse...

Ces éléments sont téléchargeables à partir du site du Pays ou de RFF.

**Les prochaines semaines seront décisives** et la mobilisation générale des acteurs solognots est primordiale.

Aussi, le Pays a-t-il saisi certaines collectivités pour leur demander d'actualiser leur position au regard d'éléments nouveaux concernant le tracé médian. Il a également sollicité différents acteurs pour connaître leur position argumentée face à cette nouvelle « saignée » solognote : chasseurs, propriétaires, agriculteurs, forestiers...

Une pétition va permettre rapidement à chacun (« acteur » collectif, ou individuel) d'exprimer son opposition à ce tracé solognot.

18, avenue de République  
41600 LAMOTTE-BEUVRON  
Tél. 02.54.88.62.62. / Fax. 02.54.88.11.18  
[www.grande-sologne.com](http://www.grande-sologne.com)